

2023-2025



Assurabilité des Risques liés à la Réduction des Usages
Phytosanitaires sur Vigne et Colza

Projet exploratoire

RESPONSABLES SCIENTIFIQUES

Marc Raynal
IFV
Institut Français de la Vigne et du Vin
marc.raynal@vignevin.com

PARTENAIRES

- ◆ Decid & Risk (D&R)
- ◆ Université de Bordeaux, Bordeaux Sciences Economiques (BSE)
- ◆ INRAE
- ◆ ACTA
- ◆ Terre Inovia

FINANCEMENTS

Coût total du projet : 1 135 890,90 €

Montant de la subvention OFB : 634 015,18 €

Assurance

Produits phytosanitaires

Vigne

Colza

CONTEXTES ET PRINCIPAUX OBJECTIFS

Le droit de l'assurance exclut de couvrir un risque pris volontairement. Ce principe et ses conséquences financières conduisent donc les assureurs à être prudents dans la prise en charge de dommages liées à des pratiques agroécologiques nouvelles, non conventionnelles et n'offrant pas d'historiques statistiques. A contrario, les agriculteurs peuvent légitimement souhaiter être accompagnés face aux incertitudes que représentent l'adoption de telles pratiques, d'autant plus qu'elles répondent à une demande sociétale relayée par les pouvoirs publics.

Le projet ARRUPVICO étudie comment pourraient être couverts les risques découlant d'une réduction des usages phytosanitaires. Il vise à examiner les modalités d'assurance envisageables et leur compatibilité avec le cadre réglementaire actuel.

La déclinaison sur la vigne et le colza permettront de modéliser les équilibres risques - prévention - indemnisation, de préciser l'acceptabilité par les acteurs et les questions restant à éclairer. Dans les deux cas, il s'agit d'articuler le conseil agronomique, en particulier sur les efforts de prévention à même de minimiser le risque, et, une indemnisation en cas de dérapage. Le respect des bonnes pratiques et leur traçabilité sont nécessaires

pour justifier une indemnisation mais doivent s'intégrer aux démarches et aux outils en place. L'étude conduira à comparer le risque en production conventionnelle avec celui des nouvelles pratiques. L'absence de recul et l'approche pluriannuelle soulèvent des questions d'assurabilité et de soutien à cette démarche. Elles interrogent tous les acteurs, ce qui suppose de cerner leur compréhension et les conditions d'adhésion à ce type de démarche.

La déclinaison sur chacune des filières doit amener une vision opérationnelle de ces questions et des champs restant à préciser. Les travaux porteront donc sur la modélisation du risque, la possibilité de combler les incertitudes grâce aux statistiques disponibles pour évaluer l'occurrence et la gravité des attaques, les voies d'indemnisation possibles, par expertise des dommages ou par des approches paramétriques de type indicielles.

Enfin, cette sécurisation de l'adoption des nouvelles pratiques a vocation à compléter le dispositif français de gestion des risques et à s'articuler avec l'assurance Récoltes (MRC) et le Fond de Solidarité Nationale (FSN). Un examen approfondi des modalités et des évolutions réglementaires est donc incontournable.

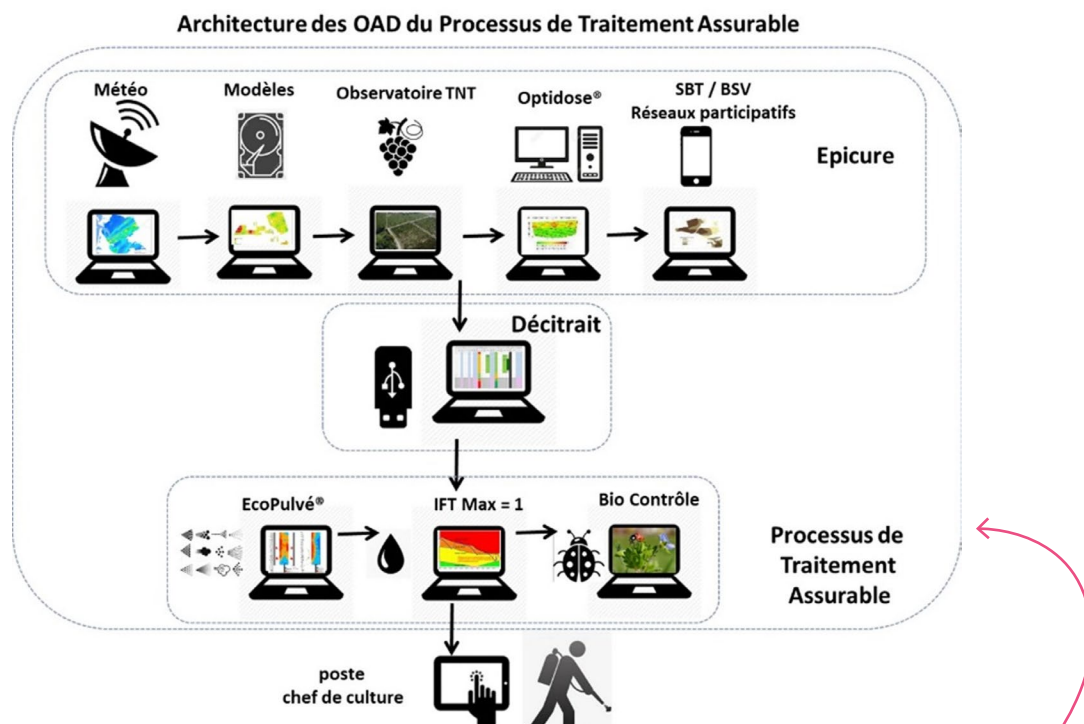


Schéma de l'architecture des Outils d'Aide à la Décision mis en œuvre dans le cadre du Processus de Traitement Assurable pour la vigne (crédit IFV/UMT SEVEN, Marc Raynal)

RÉSULTATS ATTENDUS ET INTÉRÊTS POUR LE PLAN ECOPHYTO II+

Les travaux vont conduire à :

- Donner un cadre de référence pour décrire et analyser les dispositifs de couverture envisageables
- Définir et valider les conditions nécessaires à l'accompagnement de la prise de risque et permettant de garantir la viabilité des démarches de couverture/assurance
- Tester sur chacune des filières la capacité à modéliser les risques, à réduire les incertitudes et à définir des processus de garantie
- Comparer les résultats et les approches pour mettre en avant les aspects transverses qui pourraient être génériques
- Identifier les questions nécessitant des recherches complémentaires
- Etablir, à l'attention des pouvoirs publics, les recommandations nécessaires à l'évolution du cadre réglementaire actuel pour permettre l'extension du champ assurantiel aux pertes de récoltes dues à la réduction des usages de produits phytosanitaires.

LIVRABLES, VALORISATIONS ET TRANSFERTS ENVISAGÉS

Présentation à des instances professionnelles ou de décision :

Recommandations sur l'évolution du cadre réglementaire pour permettre l'extension du champ assurantiel aux pertes de récoltes liées à la transition agroécologique.

Publications et colloques scientifiques

Les travaux seront valorisés par deux séminaires spécifiques de portée nationale et un colloque international en fin de projet.

Articles de valorisations / vulgarisation

Les résultats obtenus feront l'objet de publications scientifiques permettant d'alimenter les communications techniques nationales et régionales des deux filières à destination des conseillers techniques, des agriculteurs et des structures du domaine de l'assurance (assureurs, courtiers, ...).

Autres valorisations

Cahier des charges de l'interface numérique de pilotage des cultures et de traçabilité des itinéraires techniques de production, garantie nécessaire à l'équilibre du contrat de confiance entre assureur et assuré.